

De mare en mare...



Avec le soutien financier de



Les mares sont des milieux qui fascinent, intriguent, éveillent en nous une curiosité : leur caractère sauvage est propice à des voyages dans le temps.

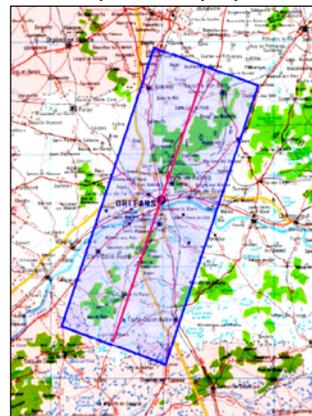
Il est peut être difficile aujourd'hui de comprendre la valeur que représentait une mare dans un village, tant nous sommes habitués à disposer de l'eau. Pourtant, ce temps-là n'est pas si lointain, il suffit de revenir au début du siècle dernier voire même jusqu'à l'entre deux guerres.

C'était avant la réalisation de l'adduction d'eau et l'installation de l'électricité, un peu avant les années 60, un autre temps! La mare était alors au centre des activités humaines, intégrée dans les préoccupations quotidiennes des hommes, avec de multiples usages : domestiques, agricoles, artisanaux...

De nos jours, les mares sont conservées, entretenues voire créées principalement à des fins agricoles, cynégétiques, techniques et ornementales.

De manière générale, les mares sont aujourd'hui peu valorisées et peu accessibles pour les activités de loisirs de proximité et de découverte, à la fois pour la population locale et pour les touristes.

C'est pourquoi l'une des actions prioritaires inscrites dans le programme ValMares 2008-2010, à l'initiative de l'association Loiret Nature Environnement (www.loiret-nature-environnement.org), correspond à la revalorisation de ces micros zones humides sur le territoire des deux Pays, que sont le Pays Sologne-Val-Sud et le Pays Forêt-d'Orléans-Val-de-Loire.



Territoire d'étude du projet ValMares.

Les mares représentent un élément identitaire fort de la Sologne, tant par leurs diversités biologiques et leurs caractères sauvages et naturels, que par la richesse patrimoniale qui y est liée. C'est pour ces raisons que la commune de Ligny-le-Ribault s'est engagée depuis quelques années dans une démarche de préservation de ses mares, avec par exemple en 2006, l'opération « Lignois, à vos mares ! »

Cette opération, pilotée par B. Sajaloli de l'Université d'Orléans, a donné lieu à plusieurs actions : exposition scientifique et pédagogique, animation audiovisuelle au sein de la nouvelle maison des Expositions en juin 2006, sorties nature.



Dans cette dynamique, l'École primaire de Ligny-le-Ribault et la section Ligny-le-Ribault de la SHOL ont alors créé une mare pédagogique aujourd'hui entretenue par les enfants de l'école.

Mare des écoliers, située derrière la mairie.

Aujourd'hui, l'action phare du programme ValMares pour la commune de Ligny-le-Ribault est la réalisation d'un sentier, baptisé « De mare en mare ! ». Il est issu de la volonté des élus de la commune et de l'association LNE de préserver le patrimoine naturel, et de favoriser la découverte des mares qui sont un élément majeur de l'identité locale. Sa conception a été confiée à Elodie Thévenard, étudiante stagiaire de la Licence professionnelle ADTR de l'Université d'Orléans.

A terme, sur un plan touristique, ce projet espère déboucher sur des retombées économiques directes et indirectes, en termes d'hébergement, de restauration, d'achats de produits locaux et plus généralement de passage dans la commune.



Mare « routière », située près du pré des Saules

A une moindre échelle, la réalisation de ce sentier pourrait permettre le développement de modes de transports doux : la marche et le vélo notamment.

Il s'agit donc d'un projet qui s'inscrit dans la volonté de contribuer au développement local et durable du territoire communal.

Le sentier participera également au renforcement des actions de sensibilisation sur les mares, en offrant un cadre de travail privilégié, diversifié et adapté que ce soit pour le grand public ou le public scolaire.

Enfin, l'élaboration du sentier permet une fois de plus, à la collectivité, de créer un partenariat avec le réseau associatif, indispensable au village.

Jusqu'à présent, les mares n'avaient jamais constitué un objet à valoriser dans un sentier découverte. De ce fait la commune est porteuse d'un projet réellement original et innovant. Elle s'illustre comme un témoin exemplaire pour d'autres communes qui souhaiteraient aussi revaloriser leurs zones humides.

L'itinéraire, qui partira d'un panneau d'information situé près de la maison des expositions, sera ponctué par des arrêts thématiques. A chaque borne, le randonneur prendra connaissance grâce à une brochure, d'informations sur la faune, la flore, l'écologie, les contes attachés aux usages anciens et fonctions de la mare...



Mare « périurbaine » destinée à un usage ornemental

Se pencher au bord des mares facilitera à coup sûr, la découverte de tout un monde insoupçonné et quasi merveilleux. Du plus petit au plus grand, chaque être y a sa place, son utilité, et mérite d'être protégé !

Ligny le Ribault a donc tout à gagner du développement de cet outil touristique, respectueux de la nature.

Le sentier devrait être opérationnel au printemps 2010.

Tous les éléments participant à la réalisation du sentier sont pris en charge par le projet ValMares (avec des financements européens, le soutien de la DIREN, de la région Centre et de l'Agence de l'Eau) : la réalisation et l'édition de la plaquette du sentier, les bornes marquant les arrêts, l'entretien des mares...

Nouveau produit touristique pour la commune, le sentier « De mare en mare » fera aussi l'objet d'une campagne promotionnelle, grâce à sa plaquette diffusée en mairie et dans les offices de tourisme alentour.

D'autres attraits que les mares pourront à l'envie, venir ponctuer le parcours : tel le ravissant pré des saules, où il fait bon pique-niquer, l'étang de pêche communal, les châteaux, l'écomusée.....

Le sentier touristique offrira aux promeneurs du dimanche, et aux touristes de Sologne, un agréable moment de détente à partager en famille ou entre amis sur près de 20 km.



Alors, préparez vos baskets, un casse croûte et votre appareil photo, le sentier de découverte n'attendra bientôt plus que vous !

Chemin « des Trois Chênes » en direction de la Ferté St Cyr

Elodie Thévenard